



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2009/05/10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 27 MAI 2009

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération

48

48

35

DATE DE LA CONVOCATION

19 mai 2009

L'an deux mille neuf, le vingt sept mai, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, commune de Royère de Vassivière, sur la convocation en date du 19 mai 2009, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM SIMON-CHAUTEMPS, BOUEYRE, JOUHAUD, COULON, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PEROT, SCAFONE, PAMIES, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, PRIOUL, DELARBRE, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEFAURE, LABORDE, FERRAND

Mmes SPRINGER, CHAUVAT-POUGET, BATTISTON, SALADIN, COUSSEIROUX, CHENEVEZ, BATTUT

Suppléants :

Suppléantes : Mmes COULAUD, PATAUD Jacqueline

Excusés : Mmes JOUANNETAUD, CAPS

MM ARTHUR, MEYER, LAKROUF, PATEYRON Jean-Louis

Procuration de Monsieur Jean-Louis PATEYRON à Monsieur Jean-Claude MICHAUD

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL

↳ Afin d'autoriser et de prévoir des dépenses et recettes concernant principalement des opérations d'ordre relatives aux études suivies de travaux

↳ Prenant en considération les éléments suivants :

➔ Ajustement du budget «Budget Général»

⇒ Section de fonctionnement

⇒ Dépenses

617	Etude Plan de massif forestier – Remboursement Au syndicat mixte du Pays Sud Creusois	37 920.00 €
61523	Entretien et réparation voies et réseaux	<u>4000.00 €</u>
		41 920.00 €

⇒ Recettes

Pris sur l'excédent de fonctionnement

41 920.00 €

⇒ Section d'investissement : chapitre 041

⇒ Recettes

2031	Titre Etude Signalétique artisanale et commerciale	26 396.26 €
	Titre Etude Requalification du hall de l'élevage	<u>27 437.91 €</u>
		53 834.17 €

⇒ Dépenses

2151	Mandat Signalétique artisanale et commerciale	26 396.26 €
2313	Mandat Requalification du hall de l'élevage	<u>27 437.91 €</u>
		53 834.17 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

⇒ accepte la décision modificative comme énoncée ci-dessus

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,
A Bourgneuf, le 28 mai 2009
Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD